Un ramasseur compulsif change les serrures de sa maison

La propriétaire se mord les doigts de lui avoir prêté sa maison pour le dépanner

ROXANE TRUDEL

Mardi, 3 septembre 2019 00:00 MISE À JOUR Lundi, 2 septembre 2019 12:56

Une Montréalaise a dû demander l'aide des tribunaux pour tenter d'expulser un ramasseur compulsif qu'elle hébergeait et qui a décidé de s'approprier sa maison en y changeant les serrures.

« Il a limité tout accès à la maison et à la propriété en changeant les serrures de la maison et de la boîte postale, et il a refusé de m'en fournir un double », explique Tamara Rifai, propriétaire d'une maison située dans le secteur Sainte-Geneviève, dans une poursuite civile récemment déposée au palais de justice de Montréal.

Il y a près d'un an, celle qui travaille comme coiffeuse aurait proposé à l'un de ses clients réguliers de l'héberger pendant quelques mois dans sa maison de l'ouest de l'île puisque ce dernier venait d'être évincé de son domicile.

Peinée devant la situation du septuagénaire, elle lui aurait offert un gîte temporaire dans sa maison en vente, le temps qu'il se trouve un nouveau logement.

Or, la situation aurait rapidement dégénéré au moment où William Gareghty aurait commencé à entasser une quantité astronomique d'objets dans toutes les pièces de la maison et à l'extérieur.

Entente pas respectée

Selon M^{me} Rifai, l'homme de 72 ans devait collaborer aux visites pour l'achat de la maison et ne devait utiliser ni le garage ni l'annexe de la demeure.

« [J]'ai réalisé que ce dernier avait une dépendance importante à l'accumulation de choses inutiles, peut-on lire dans la déclaration sous serment de la propriétaire. J'ai compris que j'aurais un problème pour me défaire de mon visiteur qui se transformait en intrus. »

Un garage plein à craquer, de vieilles voitures dans le stationnement, il semblait difficile de circuler au milieu de l'amoncellement d'objets qui s'entassent dans la maison située sur le boulevard Gouin Ouest, toujours occupée par

1 sur 3 2019-09-03 5:08 p.m.

l'homme, a pu constater le 24 Heures sur place.

Il refuse de lui parler

Après qu'elle eut exigé qu'il se débarrasse de tous les déchets qui rendaient impossibles les visites, l'homme se serait emporté contre la bonne samaritaine, avant de faire changer les serrures de sa maison. Il refuse de lui parler depuis.

« J'ai alors compris que je devrais obtenir le secours des tribunaux si je voulais récupérer l'usage de ma maison », déplore-t-elle dans le document de cour.

William Gareghty n'a pas voulu commenter l'affaire.

UN PROBLÈME PLUS FRÉQUENT QU'ON NE L'IMAGINE

L'accumulation compulsive est un phénomène beaucoup plus fréquent qu'on le pense et peut vite devenir un véritable casse-tête pour les différents intervenants, estime une experte.

« On peut forcer quelqu'un à avoir une évaluation médicale ou psychiatrique, seulement s'il représente un danger pour lui-même ou pour autrui. Sinon, c'est difficile d'intervenir », souligne la gérontopsychiatre Doris Clerc.

Elle explique qu'il existe deux types d'accumulateurs compulsifs : ceux qui ramassent les déchets parce qu'ils ne savent plus où les jeter, et ceux qui ne veulent tout simplement pas s'en débarrasser.

Entre 2 % et 6 % de la population présentent des symptômes d'accumulation compulsive pathologique, soutient la D^{re} Clerc, rappelant que cela serait lié à un trouble psychiatrique.

Pas de pilule

« Il n'y a pas vraiment de médicament pour traiter ça [...] Il faut vraiment faire un travail d'équipe pour amener la personne à reconnaître qu'elle a un problème », dit-elle.

L'accumulation de beaucoup d'objets entassés peut aussi mener à des problèmes d'insalubrité (vermine, mauvaises odeurs, etc.), en plus d'augmenter les risques d'incendie.

- « [Les gens] doivent s'assurer que toutes les sorties sont accessibles, qu'il n'y ait aucune accumulation près d'une source de chaleur ou d'un appareil de chauffage », rappelle le Service de sécurité incendie de Montréal, qui dit assurer un suivi adéquat lorsqu'il constate une accumulation anormale de combustibles dans un domicile.
- « À un moment donné, ils ont tellement accumulé que la seule façon de s'en sortir, c'est de déménager. Et il y en a qui ne veulent pas déménager parce qu'ils ne veulent pas se débarrasser des objets », note Doris Clerc.

2 sur 3 2019-09-03 5:08 p.m.